



# ACCREDITATION PROFESSIONNELLE **MSPP**



**MANAGER SPÉCIALISTE  
EN PARTENARIAT  
PUBLIC-PRIVÉ**

En partenariat avec  
l'École des sciences de la gestion  
de l'Université du Québec à Montréal



**SETYM** Canada  
International

**ESG UQÀM**

**CENTRE DE PERFECTIONNEMENT**

## Pourquoi obtenir une accréditation professionnelle ?

**SETYM International** et l'**École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)** ont développé cette accréditation professionnelle afin de témoigner des compétences des gestionnaires par la délivrance d'un titre de Manager spécialiste en partenariat public-privé (MSPP). Cette accréditation permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles des collaborateurs actuels et futurs.

Elle représente un atout professionnel prestigieux qui témoigne de la maîtrise complète des compétences nécessaires à la gestion de projet en mode partenariat public-privé (PPP). Elle atteste aussi de l'engagement du gestionnaire accrédité MSPP à se perfectionner de façon continue dans le domaine du management des partenariats public-privé. Il s'agit d'un sceau de qualité professionnelle renouvelable tous les cinq ans.

Les détenteurs ont le droit d'utiliser le logo et d'accoler l'acronyme à leurs titres dans le cadre de leur exercice professionnel (signature, carte d'affaires, etc.).

Un atout professionnel prestigieux



## Manager spécialiste en partenariat public-privé

La mise en œuvre de grands projets d'infrastructures publiques en mode partenariat public-privé (PPP) requiert l'orchestration d'une expertise pluridisciplinaire notamment dans les domaines de la gestion de projet, l'ingénierie, la finance, le droit contractuel et les communications.

Cette approche relativement nouvelle est principalement utilisée dans le cadre d'une passation de marché où l'objectif central est d'être en mesure, sur la base d'exigences de performance, de contractualiser entre les parties prenantes du secteur public et du secteur privé, une allocation optimale des risques et opportunités d'un projet ainsi qu'un partage des bénéfices afin d'assurer la viabilité d'un échéancier, d'un budget et du niveau de qualité recherché. Et ce, tout en permettant l'intégration du savoir-faire de partenaires privés (consortiums) dans la conception, la construction, l'exploitation, le maintien, l'entretien et le financement d'infrastructures de domaines variés.



Komlan Sedzro, Doyen de l'ESG UQAM, Aude Clotteau, Directrice du centre ESG+ et Larbi Bennouna, Président directeur général de SETYM International

## Promouvoir nos managers accrédités

Afin d'accompagner nos managers accrédités dans leur cheminement professionnel et de promouvoir davantage leur profil, SETYM International a mis en place un répertoire web des managers accrédités.

En effet, les institutions et les bailleurs de fonds qui sont à la recherche de compétences qualifiées ont accès à ce répertoire public à partir de notre site web. Un outil de recherche avec des filtres par compétences, pays et langue leur permet de contacter des collaborateurs potentiels.

L'équipe marketing et nos représentants profitent de chaque occasion pour faire connaître ce répertoire aux recruteurs.

## Consultez le [répertoire web](#) des managers accrédités



**M. Moustapha DJITTE**  
Magistrat  
Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)  
Cellule d'Enquêtes, d'Inspection et d'Instruction des Recours (CGEIR)  
Sénégal

**Accréditation de MSPP obtenue en novembre 2018.**  
Langues maîtrisées: Français

[ENVOYER UN MESSAGE](#)

Les accrédités ont [accès à leur profil personnalisé](#) pour consulter les informations concernant leur(s) accréditation(s). Ils peuvent mettre à jour leurs renseignements professionnels et si ils le désirent, rendre public leur curriculum vitae.

**Une référence qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles de leurs collaborateurs.**

# Comment obtenir l'accréditation MSPP ?

01

Soumettre votre **dossier de candidature**.

02

Sur acceptation, **vous inscrire à l'une des sessions de préparation** à l'accréditation MSPP. Il s'agit d'un préalable à l'examen.

03

À la fin du séminaire de préparation, répondre aux questions de l'**examen informatisé** (durée de 3h).

## THÈMES DE L'EXAMEN

- 1 Compréhension du cadre réglementaire PPP et des pratiques d'excellence
- 2 Élaboration d'un dossier d'affaires (faisabilité PPP)
- 3 Mise en oeuvre d'une passation des marchés en mode PPP
- 4 Monitoring de la réalisation et de l'exploitation du projet

La réussite de l'examen requiert une note de passage de 60%.

En cas d'échec, vous avez la possibilité au cours des 2 années suivant l'examen, de venir le repasser 2 fois gratuitement. Puisqu'il s'agit d'un examen supervisé, nous vous offrons 2 options :

- Prendre rendez-vous et vous présenter en candidat libre dans l'un de nos centres;
- Vous inscrire à l'une de nos formations (tous thèmes confondus) et repasser l'examen au cours du séminaire. Les frais de séminaire sont à votre charge.

Passé le délai de 2 ans, il vous faudra déposer un nouveau dossier de candidature.

## Remise de l'accréditation

L'examen, corrigé par l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est sanctionné en cas de succès par la remise d'une accréditation officielle vous décernant le titre de Manager spécialiste en partenariat public-privé (MSPP).



# Dossier de candidature

## Liste de documents

Voici la liste des documents que vous devez nous retourner scannés, par courriel, au minimum 8 semaines avant le début du séminaire de préparation :

1

### ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

L'attestation de votre employeur certifiant que vous occupez actuellement un poste clé en gestion de partenariats publics-privés au sein d'un projet, programme ou d'une institution publique / parapublique de votre pays;

2

### CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae résumant votre carrière et mettant en évidence vos fonctions en gestion de partenariats publics-privés (cumul d'un minimum de 3 ans);

3

### LETTRES DE RECOMMANDATION

Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent impérativement être envoyées via le courrier électronique de la personne les ayant rédigées ou sous pli postal confidentiel;

4

### ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de stages ou séminaires en gestion de partenariats publics-privés que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;

5

### FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 100 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de candidature. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité, et ce même en cas d'inadmissibilité à l'examen.

*\* Un dossier de candidature accepté est valide pour une durée de 2 ans. Dépassé ce délai, un nouveau dossier devra être déposé.*



## Critères d'éligibilité

**Vous devez, lors de votre inscription au séminaire de préparation, attester que vous occupez actuellement un poste en gestion de partenariats public-privé au sein d'un projet, programme ou d'une institution publique / parapublique de votre pays depuis au moins 3 ans.**



# Dossier de renouvellement

## Liste de documents

---

Votre accréditation, valable 5 ans, arrive à échéance? Vous avez la possibilité de la renouveler pour 5 ans et ce, indéfiniment si vos fonctions actuelles sont toujours liées au domaine de la gestion des partenariats publics-privés.

1

### **CURRICULUM VITAE**

Un curriculum vitae à jour mettant en évidence vos fonctions en gestion de partenariats publics-privés;

2

### **LETTRÉ DE RECOMMANDATION**

Une lettre de recommandation ou lettre de référence provenant d'une personnalité du milieu. Cette lettre doit être envoyée via le courriel électronique de la personne l'ayant rédigée;

3

### **ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR**

Une attestation d'employeur de moins de 3 ans confirmant votre fonction actuelle;

4

### **FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER**

Une attestation de virement d'un montant de 100 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de renouvellement. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité.

## À savoir

---

**VOTRE DOSSIER DEVRA ÊTRE COMPLÉTÉ 1 MOIS AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE.**

**30 JOURS APRÈS LA DATE D'ÉCHÉANCE, VOUS PERDEZ VOTRE TITRE D'ACCREDITÉ ET VOTRE PROFIL N'APPARAÎTRA PLUS SUR NOTRE SITE WEB. VOUS DEVREZ ALORS CONSTITUER UN NOUVEAU DOSSIER DE CANDIDATURE POUR REPASSER L'EXAMEN.**

**L'ACCREDITATION EST RENOVELABLE À VIE SI VOUS RÉPONDEZ TOUJOURS AUX CRITÈRES.**



## CONTACTEZ-NOUS



85 Sainte-Catherine Ouest, 10<sup>e</sup>  
Montréal, Québec, Canada, H2X 3P4



+1 (514) 939-2200



[www.setym.com](http://www.setym.com)  
[setym@setym.com](mailto:setym@setym.com)



**DEVENEZ**

**MANAGER SPÉCIALISTE**

**EN PARTENARIAT**

**PUBLIC-PRIVÉ**